



COMMUNIQUÉ

AGENTS CONTRACTUELS

Titularisation & Mobilité

Lors de la séance du comité de suivi du protocole du 24 juin 2014, le secrétariat général a confirmé les engagements obtenus par FO le 23 juin au cabinet du ministre :

- **Dispositif de titularisation « Sauvadet »** : le décret d'application DGAC de la loi devrait recevoir un avis favorable du guichet unique (DGAFP/Direction du budget) à très court terme. À l'issue, il est envisagé de présenter ce texte au CT Ministériel du 9 juillet en vue d'une analyse par le Conseil d'état, pour avis, dans le courant de l'été ce qui permettra ensuite de publier l'ensemble des arrêtés nécessaires à la mise en œuvre effective de ce dispositif social à la DGAC.
- **Mobilité** : à la demande expresse de FO, une campagne de mobilité sera organisée dans le courant de l'automne en faveur des agents contractuels conformément aux engagements protocolaires et la note de gestion du 5 mai 2014. FO a demandé et obtenu qu'une information soit réalisée, au plus tôt, auprès des agents concernés en vue de cette première campagne de mobilité.

FO, majoritaire chez les agents contractuels, reste mobilisé pour la défense des intérêts des AC 84-16 !

***Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ?
REJOIGNEZ LE SNNA-FO !***

Nom & Prénom :
Date de naissance :
Corps :
Affectation :
Adresse professionnelle :

Email :

A....., le..... Signature

 :
Portable :

**A renvoyer par fax 05 57 92 84 87, par mail ou au :
SNNA-FO, DSAC/SO, B.P. 70116
33704 MERIGNAC CEDEX**

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO ! www.fodgac.fr/fr
Contacts SNNA-FO : V.BACHELIER, T. MOROT

